

Les Loges en Josas le, 20 janvier 2015

Monsieur CORBIN de MANGOUX
Préfet des Yvelines
1 rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES cedex

Objet : Nuisances aériennes de l'aérodrome de Toussus-le-Noble

Monsieur le Préfet,

Au nom des membres de l' « Alliance Associative » nous vous présentons nos Meilleurs Vœux pour 2015.

Nous souhaitons en ce début d'année faire le point sur les attentes des riverains qu'elle représente concernant l'aérodrome de Toussus-le-Noble.

L' « Alliance Associative », constituée d'une quarantaine d'associations d'habitants des communes survolées par les aéronefs de cet aérodrome participe activement au travers des nombreuses réunions (comités de suivi, comités de pilotage, CCE), à l'élaboration et à la discussion de propositions à mettre en œuvre en vue d'apporter des solutions concrètes aux problèmes des nuisances auxquelles sont exposés les habitants des communes riveraines.

Dans l'étude intitulée « Etude sur le fonctionnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble et son impact environnemental, et sur l'évolution ou la reconversion d'activités dans le cadre du développement durable », commanditée en octobre 2012 par vos services à CGX-Aéro et pilotée par la DGAC, les auteurs, traduisant le sentiment des riverains, déclarent : « les riverains indiquent que les plages de silence (jugées par ailleurs non satisfaisantes) et la présente étude sont les seules concessions qui leur ont été accordées, après des années de travaux et d'efforts. » .

L'étude réalisée par CGX-Aéro, livrée en novembre 2013 a exclu arbitrairement le scénario de la reconversion de l'activité de l'aérodrome, qui devait être étudié conformément au cahier des charges et à la demande expresse des maires des communes et des associations.

Malgré nos protestations ce scénario a été ignoré et nous attendons toujours son traitement promis par votre prédécesseur, et avec un délai précis.

Depuis lors, nous avons à maintes reprises relevé et signalé dans les conclusions de l'étude, des déductions sur des données recueillies, qui manquent d'objectivité et qui relèvent davantage d'affirmations « à priori ».

Nous n'allons pas reprendre ici tous nos points de désaccord, par ailleurs largement diffusés et publiés dans les comptes rendus et les nombreux courriers.

Nous voudrions simplement rappeler que Monsieur le Secrétaire Général Philippe CASTANET a évoqué, commentant les conclusions de l'étude en novembre 2013 qu'il allait faire en sorte que des « mesures fortes » soient prises.

Nous attendons toujours ces mesures et la simple lecture des comptes rendus des comités de suivi et de pilotage montre l'absence totale de progrès concrets et l'inertie manifeste de nos interlocuteurs.

- Concernant les usagers : pas d'avancée de Calipso, ni de réflexion quant à l'équipement des aéronefs de transpondeurs mode S, de silencieux.....etc.
- Concernant la DGAC : pas d'avancée dans la recherche d'une piste de dégagement, pas de nouvelle carte VAC, pas de plan pédagogique effectif concernant le respect des trajectoires pour les usagers, pas de typologie des tours de piste en terme d'aéronefs et de mode de fonctionnement.....etc.
- Concernant ADP : la consultation des mesures de bruit effectuées par les deux stations de l'aérodrome vient de nous être autorisée le 19/1/15 après de nombreuses relances en CSC, pas d'information sur les conséquences pour Toussus-le-Noble du décret hélicoptère du 28/11/2014,.....etc.
- Concernant la BGTA : pas d'avancée sur des nouveaux moyens à mettre en œuvre pour un contrôle effectif des trajectoires et la possibilité de sanctionner les contrevenants.....etc.

Alors pour 2015, et au nom de tous les riverains représentés par l'Alliance Associative, nous attendons :

- Que l'autorité de l'Etat que vous représentez et qui incarne l'intérêt général, assumant pleinement ses responsabilités, indique clairement les mesures qu'elle compte prendre pour faire respecter l'Art.1 de la charte de l'environnement, inscrit dans la Constitution, et qui stipule que chaque citoyen « a le droit de vivre dans un environnement sain et respectueux de sa santé »
- Une avancée positive sur le fait que nous soyons entendus, ne serait-ce déjà que sur le plan de la méthode, et que toutes ces réunions qui mobilisent du temps et des ressources importantes ne s'achèvent pas sans acter des décisions, des responsabilités et des délais.

La récente prise de poste au secrétariat général de Monsieur Julien CHARLES nous semble être une opportunité pour vous rencontrer et vous présenter un exposé clair des problèmes posés et des attentes des riverains, ainsi que les importants travaux de mesures et d'analyses de bruit effectués par les associations de l'Alliance démontrant qu'il est possible d'identifier les avions bruyants.

Demeurant à votre disposition pour déterminer une date de rencontre, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre très respectueuse considération.

Les signataires :



Pour ACCMH
Membre de l'Alliance



Pour ACCRO des Loges
Membre de l'Alliance



Pour ADVMC
Membre de l'Alliance



Pour AGPV
Membre de l'Alliance



Pour ASTLJ
Membre de l'Alliance



Pour AVB
Membre de l'Alliance



Pour Gif Environnement
Membre de l'Alliance



Pour IdFE
Membre de l'Alliance



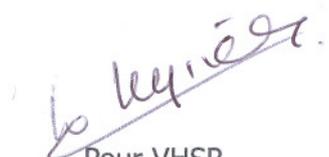
Pour SRE
Membre de l'Alliance



Pour UAPNR
Membre de l'Alliance



Pour VCC
Membre de l'Alliance



Pour VHSR
Membre de l'Alliance